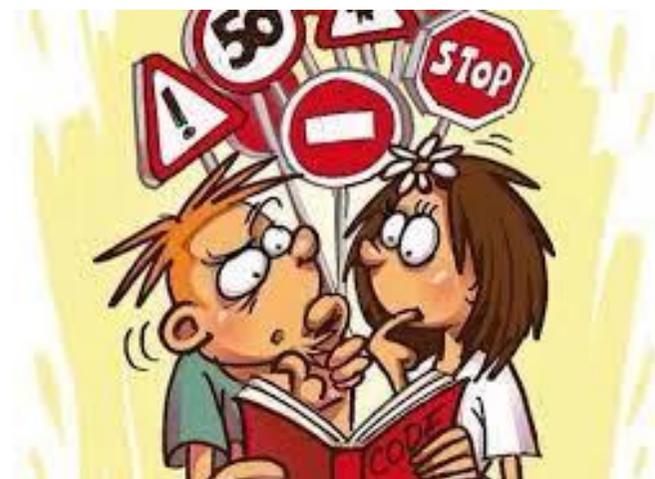


**PROJET PEDAGOGIQUE
DE L'ACCUEIL DE LOISIRS
DE PAULINE KERGOMARD
SITUE A LA MADELEINE**

Mercredis~petites vacances 2021/2022



SOMMAIRE

Présentation de l'association et du projet éducatif des PEP

Présentation de la commune ou du territoire et du projet enfance jeunesse

Structure

Capacité d'accueil

Description des locaux

Présentation de l'équipe

Journée type

Rôles de chacun

Informations diverses

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION ET DU PROJET EDUCATIF DES PEP

La Fédération générale

La première Guerre mondiale fait en France de nombreux dégâts tant sur le plan économique que humain. Les femmes des soldats, sans ressources, doivent travailler pour subvenir aux besoins de la famille. Par manque de revenus suffisants ou suite à des remariages, beaucoup enfants sont placés chez des membres de la famille.

Le pays tout entier est associé à cette douleur des familles. Les illustrations de l'époque, (timbres, cartes postales, dessins...) témoignent de la gravité de la perte humaine et des épreuves qu'elle leur impose. C'est alors que la société dans son ensemble, sensibilisée, participe à un élan de solidarité qui amène les corps de métiers (l'orfèvre, la bijouterie...) à créer des formes d'orphelinat industriel. De même, au sein des écoles publiques, des collectes ou des dons en nature sont organisés pour soutenir l'action des nouvelles associations.

Petit à petit le mouvement s'amplifie et en 1917, le principe de solidarité nationale oblige la France « à réparer les effets des conséquences de la guerre ». Le statut de pupille de la nation est ainsi créé. Il s'accompagne de la naissance d'organismes destinés à soutenir les pupilles sur le plan matériel et de l'éducation. Pour rendre plus efficace le dispositif, l'office national des pupilles de la nation se déploie dans les départements.

Au vu de l'organisation actuelle des PEP, nous pouvons considérer qu'ils sont une émanation directe des pupilles de la nation. A l'exception près, et elle est primordiale, que les pupilles de l'enseignement public sont laïcs. Les personnels de l'Education nationale, inspecteurs d'Académie et instituteurs, à l'identique des autres corps de métiers, se sont mobilisés dès 1915 autour d'associations départementales pour ensuite s'orienter, en 1917, sur la création de la Fédération générale des associations des Pupilles de l'Enseignement public. Ils défendent le caractère laïc de leur mouvement, caractère qui, aujourd'hui encore, fait leur identité.

Dès 1919, le mouvement PEP est reconnu d'utilité publique.

L'association départementale d'Eure et Loir

L'ADPEP – Association Départementale de Pupilles de l'Ecole Publique d'Eure et Loir a été déclarée à la Préfecture du département le 20 juin 1926. Son siège est situé à l'Inspection académique d'Eure et Loir et les présidents qui se sont succédé à la tête de l'association, ont toujours été inspecteurs d'académie, recteurs ou hommes politiques.

En 1947, l'association, soutenue par Mr Villin, Inspecteur d'académie, acquiert, avec des fonds réunis par souscription par les coopératives scolaires et les instituteurs, le premier centre de vacances à Cadéac.

Situé dans les Hautes-Pyrénées, ce centre de vacances au pied de la montagne fait le bonheur de nombreux enfants des écoles publiques d'Eure et Loir. Il permet à beaucoup d'entre eux de découvrir le plaisir de la neige, puisque depuis 1961 Cadéac accueille des classes de neiges. Le deuxième centre de vacances est créé en 1947 à Senonches, installé dans l'internat du collège « La Loge des Bois ». Ce centre est aujourd'hui devenu, après travaux, un Institut thérapeutique éducatif et pédagogique.

En 1966, l'association prend la direction des actions menées vers les enfants handicapés et crée plusieurs centres : l'IME à Mainvilliers, les CMPP de Chartres et de Dreux, l'IME de Nogent-le-Rotrou. Elle gère actuellement huit établissements médico-sociaux.

Après la montagne et la campagne, elle propose des séjours à la mer et devient prestataire du centre de vacances de Carolles, propriété de la mairie de Mainvilliers, dans le département de la Manche. C'est le début d'une ère où les PEP deviennent prestataires auprès de plusieurs communes du département.

Aujourd'hui, les PEP 28 gèrent 35 Accueils de loisirs sans hébergement et des accueils périscolaires. Toujours à la charge des écoles, de leurs enseignants, des adhésions volontaires et des subventions des communes et du Conseil Général, l'ADPEP 28 est devenue une association très appréciée. Mais elle doit sa longue vie à un grand nombre de personnes connues du département et au travail de bénévoles.

Le projet éducatif

UN PROJET EDUCATIF FORT, DES TEMPS DE LOISIRS POUR REpondre AUX ATTENTES DES JEUNES ET DE LEURS PARENTS :

Le projet éducatif privilégie plusieurs axes :

- Apprendre à vivre ensemble
- S'enrichir d'expériences nouvelles, culturelles et sportives ou scientifiques
- Accéder à plus d'autonomie
- Favoriser des initiatives individuelles
- Participer à des projets collectifs
- Créer et développer l'accompagnement à la scolarité et l'aide à la parentalité
- Comprendre l'environnement pour le respecter

Des accueils adaptés

Association reconnue d'utilité publique, les PEP défendent le droit aux loisirs et s'emploient à proposer des accueils de qualité au plus juste prix, offrant toutes les garanties et autorisations nécessaires.

Des possibilités pour tous

Avec plus de 150 sites en France et à l'étranger et des centaines de séjours, les PEP répondent à la demande et aux besoins de chacun : enfants, familles, collectivités territoriales.

Des activités multiples et enrichissantes

Alliées à une vie quotidienne de qualité, les activités répondent aux valeurs de laïcité, de citoyenneté et de solidarité des PEP. L'accueil de loisirs PEP est un lieu d'épanouissement personnel, de créativité, de socialisation auquel tous les enfants ont droit, quelles que soient leurs origines sociales, culturelles ou religieuses.

UN PROJET PARTAGE :

Avec les jeunes et les familles

La diversité des enfants et jeunes accueillis est un facteur d'enrichissement du groupe. L'épanouissement de chacun est favorisé. Les relations avec les familles sont indispensables (présentation de la structure, inscription, information, contact quotidien, enquêtes de satisfaction, rencontres autour des réalisations des enfants et des jeunes...).

Avec les équipes

L'organisation des accueils est confiée par les associations départementales PEP à des équipes d'animation, placées sous la responsabilité de directeurs qui en sont garants. Chaque équipe adhère au projet éducatif, élabore et met en œuvre un projet pédagogique dans le cadre de ce projet éducatif. Chacun est un acteur de l'économie sociale et de l'éducation populaire.

- **Equipe de Direction** : Le directeur est le mandataire et le représentant des PEP, dont il défend les valeurs et les intérêts. Il est le garant du bon déroulement du séjour et de la mise en œuvre et de l'exécution du projet pédagogique. Il est le gestionnaire de l'équipe et participe à la formation des animateurs. Il assure les relations avec les familles.
- **Equipe d'Animation** : Répondant aux conditions réglementaires actuelles, elle est associée à la réalisation du projet pédagogique à travers l'élaboration et la réalisation d'un projet d'animation. Les animateurs sont responsables de la sécurité physique, morale et affective des mineurs accueillis.

Avec les partenaires

Les temps éducatifs que vit l'enfant s'inscrivent dans une logique de complémentarité (éducation « partagée ») dont chacun, parents, enseignants, cadres éducatifs, associations... est responsable et auxquels tous doivent contribuer.

Communauté d'agglomération de Chartres

DDCSPP d'Eure-et-Loir

Protection Maternelle Infantile d'Eure-et-Loir

Caisse d'allocations familiales

Avec les personnes en situation de handicap

Les PEP s'engagent à favoriser l'intégration dans les accueils de loisirs des personnes handicapées, à assurer à ses équipes une formation spécifique à l'accueil de la personne handicapée, à informer tout futur intervenant que l'organisme est signataire de la charte de déontologie sur l'accueil des personnes en situation de handicap, à réunir les conditions optimales et à organiser des réunions de concertation pour un bon déroulement du séjour de ces personnes.

DES LIEUX A VIVRE, DES TEMPS A VIVRE :

Chaque accueil de loisirs s'inscrit dans un environnement qu'il convient de respecter et valoriser. Les PEP favorisent l'éducation à l'environnement ainsi qu'au développement durable, notamment sur les temps de vie collective.

Les repas sont un moment fort de la journée et favorisent l'échange et la convivialité ; ils sont un moment d'éducation à la vie en société. Le rythme de vie s'équilibre entre moments d'activité, moments de repos et temps d'échanges entre jeunes et équipes d'encadrement.

L'hygiène est un aspect important de la vie en accueil de loisirs, parce que c'est un facteur de santé, de bien-être et d'éducation. Les activités de sensibilisation à l'environnement permettent l'acquisition d'attitudes nouvelles et favorisent l'ouverture d'esprit.

Aucune activité ne remplit son rôle si elle ne s'inscrit pas dans une volonté d'enrichissement de l'enfant. Les équipes veillent donc à mobiliser l'ensemble des compétences et ressources disponibles. Les activités, proposées par les enfants ou les animateurs, constituent des occasions d'expression, de communication, de rencontre, d'action dans ou sur le milieu. Elles permettent l'initiative, la prise de responsabilité, entraînent des acquisitions diverses et par là-même sont sources de plaisir.

Le transport est un moment éducatif qui se prépare et dont l'organisation engage la responsabilité de l'association qui l'organise. Toutes les conditions de sécurité y sont réunies.

PRESENTATION DE LA COMMUNE OU DU TERRITOIRE

La commune de Chartres

Chartres est située dans le centre-nord de la France, au sud-ouest de Paris. La ville est connue pour son imposante cathédrale Notre-Dame. Cette dernière, de style gothique, achevée en 1220, arbore 2 immenses flèches, des arcs-boutants, des sculptures romanes, un labyrinthe au sol et des rosaces détaillées. Elle se distingue par ses vitraux aux teintes bleues. Le Centre international du vitrail, situé à proximité, propose des ateliers et des expositions sur l'art du vitrail.

Superficie : 16,85 km²

Météo : 9 °C, vent S à 10 km/h, 95 % d'humidité

Population : 38 728 (2014) INSEE



Près de ce lieu incontournable, existe un patrimoine très riche

- Le musée des beaux-arts,
- le Compas
- le centre international du vitrail
- la maison de l'archéologie
- le musée de l'école de chartres et d'Eure et loir
- maison picassiette



La Madeleine

Le quartier de la madeleine à chartres tire son nom non d'une sente qui par le passé conduisait de la maladrerie à la madeleine, un établissement fondé par THIBAULT (conte de chartres). Il ne reste rien de cet édifice qui a hébergé les lépreux.

La madeleine compte 7044 habitants dont 353 (5,15%) sont d'origine étrangère. Superficie 145 hectares.

Plusieurs secteurs distincts composent le quartier : le Mail, la Mare aux Moines, Aristide Briand, les Sablons, la place ST Louis, Jules Hetzel, Salvador Allende.

2997 logements composent sur le quartier, dont 1921 logements sociaux, la madeleine est un des quartiers prioritaires au contrat de ville qui couvre la période 2000-2006.

Des partenaires tels que la communauté d'agglomération chartraine (comac) ou les centres sociaux interviennent par des actions de sensibilisation, d'éducation et de sécurité pour améliorer la vie dans le quartier.

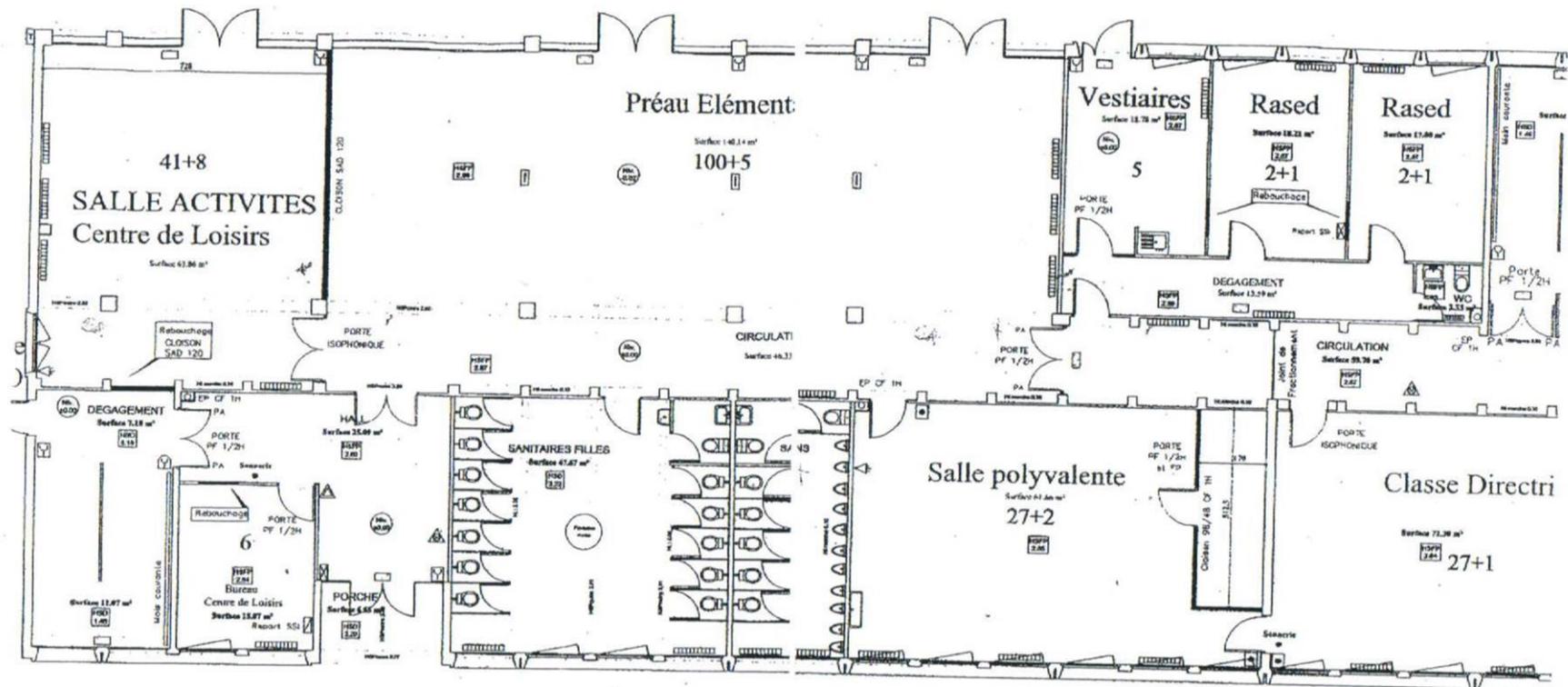
LA STRUCTURE

Nom de la structure	Pauline Kergomard
Adresse	Rue Florent d'Illiers (la madeleine)
Téléphone	02/37/30/25/65
Portable	06/46/08/09/61
Mail	alsh.chartres.kergomard@pep28.asso.fr
Horaires d'ouverture	7h30-18h30 les mercredis et vacances

CAPACITE D'ACCUEIL

Age	Nombre de 3-5 ans	Nombre de 6-11 ans	Nombre de 12-17 ans	Total
Mercredis	54	6	0	60
Février	54	6	0	60
Avril	54	6	0	60
Juillet	54	6	0	60
Août	54	6	0	60
Toussaint	54	6	0	60
Noël	54	6	0	0

DESCRIPTION DES LOCAUX



▲
ENTREE 1

PRESENTATION DE L'EQUIPE

NOM	Prénom	Age	Qualification (diplôme obtenu)	Fonction (Directeur, Animateur, Personnel de service, Chauffeur...)	Statut : CDI, CDD, CEE, Stagiaire, Intervenant, au pair, Mise à disposition	Périodes	Groupe d'âge attribué	Ancienneté (aux PEP)	Durée hebdomadaire de travail (voir grille d'annualisation de la personne)
DAHMANI	MALIKA	60	BAFD Bpjeps AFPS	DIRECTEUR	CDI	MERCREDI vacances	3 à 6 ans	+10 ANS	CDI 34,90h Hebdomadaire
KERFA	ZOHRA	57	BAFA	ANIMATRICE	CDI	MERCREDI Vacances	3 à 6 ans	+10 ANS	CDI 29,72h hebdomadaire
Maroquin	Anne laure	29	BAFA CQP	animatrice	CDD	MERCREDI	3 à 6ans	+3ans	CDI 14h68 hebdomadaire
SIBY	Issiyaka	30	BAFA CQP ALS	ANIMATRICE	CDI	MERCREDI vacances	3 à 6 ans	+7ANS	CDI 35h hebdomadaire
GALLOU	Clement	26	MASTER 1 ^{er} degré	ANIMATEUR	CDD	MERCREDI	3 à 6 ans	-1 ans	CDD de remplacement
GADJIO	Houley	20	Stagiaire BAFA	ANIMATRICE	CDD	MERCREDI	3 à 6 ans	-1ans	CDD de remplacement
SALL	Fatimata	20	CAP PETITE ENFANCE	ANIMATRICE	CDD	MERCRED	3 à 6 ans	+2 ans	CDD de remplacement
Muneret	Marie	61	BAFA	ANIMATRICE	CDI	MERCREDI VACANCES	3 à 6 ans	+10 ans	CDI16h40 Hebdomadaires
COUTURIER	Martine	64	sans	AGENT DE SERVICE	CDI	A l'année		+3ans	CDI 4H43 hebdomadaire

UNE JOURNEE TYPE

Horaires	Activités
7H30-9H00	L'accueil est échelonné jusqu'à 9h Les enfants sont accueillis par la directrice et l'équipe d'animation. Le planning de la semaine ou du mois est donné aux parents. Moment d'échange avec les parents
9H00 -9H30	Appel des enfants, passage aux toilettes et répartition par groupe d'âge pour les activités
9h30 10h	Début des activités ou sortie (planning) Temps calme (atelier libre)
10h-10h15 10H15-11h30 11h30-12h15	Rangement des activités et passage aux toilettes Chants, comptines et jeux extérieurs Départ des enfants inscrits en matinée sans repas
11H30-12h30	Déjeuner, les enfants se placent en cantine comme ils le veulent, le repas constitue un moment fort de la journée, il favorise l'échange et la convivialité.
12h45-13h15	Jeux calme et jeux de société pour les grands
13h30-14h 13h30-15h 15h-16h 13h30-14h 14h-16h	Accueil des enfants de la 1/2 journée Sieste pour les petits et Activités pour les grands Activité pour les petits et jeux libres pour les grands Appel des enfants et passage aux toilettes (pendant les sorties) Sortie pour tous les enfants (Planning)
16H00 17H00 17H50 18H00-18h30	Goûter, moment d'échange important Départ échelonné des enfants, accueil des parents et commentaire sur la journée Rangement du centre Fin de la journée
Pour les vacances scolaires Journée : Demi-journée :	Accueil : 7h30-9h00 et 17h00-18h00 Départ : 11h45-12h15 Accueil et Départ : 13h30-14h00 et 17h00-18h00 18H-18h30 (inscrit en garderie)

L'accueil : L'accueil matinal des enfants est un moment très important ; autant pour les enfants que leurs parents. Certains d'entre eux sont des habitués du centre de loisir, mais d'autres sont de nouveaux et ne connaissent pas les animateurs ni les lieux, donc c'est essentiel de créer un premier contact entre l'équipe d'animation et la famille. C'est le moment pour établir un lien de confiance avec les parents, l'instant où l'animateur pour également décrire le déroulement de la journée de l'enfant à son parent.

Activités : L'accueil de loisirs offre une grande gamme d'activités très variées ayant un lien avec le thème choisi par le centre de loisir pour les vacances. Les activités doivent d'adapter à l'âge et aux capacités de l'enfant. Elles sont là pour divertir l'enfant tout en lui permettant de découvrir, d'apprendre et d'aimer de nouvelles choses. Cela favorise également le renforcement de leur développement au niveau des sens et leurs capacités motrices. L'enfant est là pour se divertir et créer de nouveaux liens de sociabilisations avec les autres enfants du centre de loisir.

Temps de sieste/ temps calme : Ce temps est nécessaire à l'enfant ; pour le bon fonctionnement de son organisme. L'accueil de loisirs doit s'adapter au rythme de l'enfant et non le contraire. Le temps de sieste/ temps calme permet un repos essentiel du corps et du cerveau notamment pour très bénéfique pour certains d'entre eux qui enchainent le rythme scolaire et le centre de loisir pendant les vacances. Le sommeil est primordial pour les enfants de cet âge, ainsi un temps de sieste bien choisi favorisera ainsi leur assimilation et leur apprentissage

LES ROLES DE CHACUN

Le directeur :

L'objectif du directeur est de maintenir la stabilité de l'équipe d'animation cela pour motiver les animateurs grâce à la cohésion de l'équipe ainsi les enfants bénéficient des activités épanouissantes proposées par les animateurs ; j'ai accepté la responsabilité qui m'a été confiée par les pep et je dois défendre ses valeurs .j'assure les relations avec la famille, les enfants ,et les animateurs .le directeur est responsable de l'organisation du centre, Je suis amené à former des animateurs stagiaires tout en proposant des critères d'évaluation le directeur est garant de la sécurité des enfants et des animateurs.

J'ai un rôle de coordinateur (mairie, animateur, responsable de bus, personnel de cantine et partenaires extérieurs).

Je mets en place, avec mon équipe d'animateur, le projet pédagogique de l'accueil de loisirs ainsi que le projet d'animation.

J'organise un programme d'activités prenant en compte une progression pédagogique et l'âge des enfants.

L'accueil des familles, des enfants.

J'assure les règles de sécurité et d'hygiène. (Avec l'équipe)

Je gère le budget alloué.

J'ai le Rôle de formateur auprès des aides animateurs et des animateurs en formation BAFA.

Je participe aux activités avec les enfants dans la mesure du possible.

En tant que responsable le directeur doit :

Etre au service des autres : prendre l'autre en considération, respecter la place de chacun, être capable d'apporter ...

S'impliquer : faire partager une passion, s'engager dans l'action, être disponible.

Etre responsable : avoir connaissance et conscience de ses droits et devoirs, prendre des décisions après avoir analysé une situation.

Etre autonome : affirmer son désir personnel, se donner ses propres règles

Etre technicien : reconnaître une valeur de la technicité en soit, savoir utiliser sa technique comme support d'animation.

Travailler en équipe : être capable de faire valoir son point de vue, et d'accepter celui de l'autre, valoriser l'action commune, respecter un engagement collectif.

Savoir rendre compte : se situer dans un contexte hiérarchique, être au service d'un employeur, expliciter son action, savoir-faire l'analyse et en tirer des conclusions.

L'animateur :

L'animateur a un rôle important par rapport

Aux parents : accueil ; échange. Recevoir les informations

Aux enfants : connaissance de l'enfant

Au centre : suivi du projet pédagogique

A L'équipe : intégration, adaptation, travail d'équipe

A la sécurité : connaissances des règles élémentaires

L'animateur doit favoriser l'expression créative et imaginative de chaque enfant.

Il doit apporter une plus grande autonomie, développer la socialisation en favorisant le travail collectif.

Le personnel de service :

Une employée de la mairie s'occupera des repas du midi réchauffer les plats, installer la table, nettoyer la cuisine, faire la vaisselle, elles peuvent aider les enfants qui pourraient rencontrer des difficultés à couper leurs viande et autre.

L'assistant sanitaire :

Le numéro de téléphone d'urgence proche sera affiché dans le centre le 15, 18 ou 112 depuis un portable, les fiches sanitaires seront à disposition des animateurs, le directeur informera son équipe d'éventuel problème de santé des enfants tels que allergies et autre ;

médicament PAI (protocole d'accueil individualisé) et la pharmacie sera contrôlée par l'équipe d'animation lors des réunions

Protocole sanitaire relatif aux accueil de mineur a respecté.

Les intervenants extérieurs :

Bibliothèque du forum, piscine de chartres (odyssée), le compas, musée de l'école, musée des beaux-arts,

INFORMATIONS DIVERSES

La sécurité : Procédures de l'exercice d'évacuation, interdictions, pharmacie :

La sécurité est un point important de notre action c'est même le principal. L'instauration des règles de vie importante. La connaissance prescription de sécurité est obligatoire dans tout accueil de loisirs il doit être tenue en registre de sécurité dans lequel on doit trouver :

-l'état nominatif du personnel chargé des services incendie.

-les diverses consigne établie en cas d'incendie.

-Les dates de divers contrôles et vérification de sécurité.

La date et heure des exercices faits avec les enfants.

1 premier exercice devra être fait le 1er jour après information des enfants par l'équipe pédagogique ce registre sera visé par les membres de jeunesse et sports DDCSPP qui visiteront le centre.

-les interdictions de fumer seront affichées dans les locaux de l'accueil de loisirs

La pharmacie sera à disposition de l'équipe d'animation pour tous les soins à donner aux enfants, les fiches sanitaires seront classées par ordre alphabétique ; l'animateur qui soignera l'enfant devra le noter sur le cahier d'infirmerie le dernier animateur en Référera aux parents ;

Les transports :

Des cars sont prévus pour nos sorties. Nous utiliserons également un car en location tel que (TRANSDEV) pour les grandes sorties. Pour la sécurité des enfants un ou deux animateurs sera à chaque issue de secours, la liste des enfants sera avec les fiche sanitaires et la pharmacie ; Une fiche de sortie sera affichée à la porte du centre avec les horaires de départ et d'arrivée.

Les relations avec les familles, avec les enfants :

Nous demandons aux parents :

Fiche d'inscription ; fiche sanitaire, liste des personnes autorisées à venir chercher l'enfant, nous indiquer d'éventuels problèmes tels que les allergies ou autres, le planning est affiché à l'entrée du centre (changement de méthode du au respect de l'environnement) ils reçoivent avec le détail des sorties du mois. Les pots, veillées et rencontres avec les parents sont pour le moment plus prévues pour cause de pandémie mondiale.

L'hygiène alimentaire : et les repas :

Après chaque passage aux toilettes, après chaque activité, les enfants devront se laver les mains. Il est très important que les enfants sachent que l'hygiène est très importante tout au long d'une journée. Lorsque sur leur temps de travaille les animateurs ou le directeur sont amenés à prendre leur repas avec les enfants ou les jeunes il s'agit d'un temps pédagogique à part entière. Par conséquent le coût de leur repas sera pris en charge par l'association (il ne peut s'agir d'un avantage en nature).

Le sommeil, Le temps calme :

Ce moment de la journée est important pour les enfants, car il représente un temps de récupération nécessaire afin de bien aborder l'après midi, pour les enfants âgés de «3 à 4 ans les besoins de repos et de sommeil sont important. Pendant les vacances les enfants ont besoin de vivre des journées bien équilibrées, ce temps se déroulera dans un dortoir à côté de l'accueil de loisir, en présence d'un animateur avec un accompagnement musical ou une histoire. Pour les enfants de cinq à six ans des temps calmes ; ou des activités calmes seront proposés tels que jeux de sociétés puzzles, lecture dessins etc.

TABLEAU DES OBJECTIFS PEDAGOGIQUE

Voir page suivante.

DIAGNOSTIC	OBJECTIF(S) GENERAL (AUX)	OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTION OU PROJET D'ANIMATION (thématique)	EVALUATION	
Liste des éléments qui caractérisent mon public Accueil de Loisirs	A quoi je veux parvenir ?	En faisant quoi ? (verbes d'action)	Cela se concrétise par :	Indicateurs qualitatifs et/ou quantitatifs Qu'est-ce que j'observe pour savoir si l'objectif a abouti ?	Outils Comment je l'observe ?
<ul style="list-style-type: none"> - La structure de P Kergomard se situe dans l'école dans l'enceinte de l'école élémentaire Jacques Prévert rue Florent D'Illiers) - Les enfants qui fréquentent ALSH Pauline Kergomard sont majoritairement de tout les quartier de Chartres. (3-6 ans) - Accueil à la carte uniquement P Kergomard « matin sans repas, journée et apres-midi sans repas » - Accueil d'enfants en situation d'handicap - Manque de locaux (régie pour gros matériaux) - Manque de verdure autour de la structure - Enfants issus de différentes cellules familiales (famille monoparentale, famille recomposée, famille nucléaire) - Mise en place de protocole d'accueil individualisé - Mixité culturelle, sociale et d'âge - Avantages : jeux extérieurs (petit parc, bibliothèque, piscine odyssee, centre commerciaux) - Salle de restauration sur place - Structure se situe proche de la zone autoroutière en direction des grande villes (Paris, Nantes, Orléans, Le Mans) - Entrée différente de l'école - Manque de signalisation pour l'entrée de l'accueil de loisirs car elle porte le même nom que l'école maternelle mais elle est localisée dans l'école élémentaire, donc pas la même adresse - Regroupement d'association dans la même entrée (Bridge, sessad, médecin scolaire, photographe) 	<p>Accompagner l'enfant vers l'apprentissage de règles de sécurité routière</p>	<p>En tenant compte des contraintes des espaces, des dangers et autres usagers En expliquant aux enfants les bons et mauvais comportements du code la route En expliquant ce qu'il faut faire, et ce qu'il ne faut pas faire en tant que piéton En proposant de jeux ludiques, jeux sonores, jeux de coopération et des séances en stimulant des situation réelles (piétons, rouleurs et passagers) En regardant, marcher sur le trottoir (accompagner, traverser une chaussée en donnant la main et identifier le danger) En proposant des jeux de rôles (pompiers, policiers...) En observant des illustrations et clipart sur le code la route</p>	<p>Sorties pédagogiques Jeux ludiques (parcours, quizz, imagiers, séances de prévention ...) Activités au choix de l'enfant (coloriage, jouets, ...) Activités sportives (motricité, jeux traditionnels) Maquettes (quartier de La Madeleine) Jeux de plateaux, de sociétés Jeux collectifs (parachute, équilibre, ...) Ateliers d'activités manuelles et artistiques (fabrication de costume sous forme de véhicule en carton, art challenge, peinture, dessin, coloriage, ...) Rituels (contes, chansons, comptines, danse, musique, ...)</p>	<p>Les enfants seront-ils capables de mémoriser les panneaux S'exprime-t-il sur la thématique proposée par l'accueil de loisirs ? Sont-ils en mesure de comprendre et d'appliquer le code la route ? Sont-ils en mesure de respecter les consignes ?</p>	<p>Evaluation individuelle et collective Réunion d'animateurs Echanges oraux avec les enfants Vote d'appréciation de la journée Intérêt porté au déroulement de la journée</p>
	<p>Permettre à l'enfant d'acquérir des compétences culturelles, et sportives à l'ensemble des situations de la vie quotidienne</p>	<p>En conduisant des actions motrices En se situant, en se repérant et en se déplaçant dans son environnement En reconnaissant les différents espaces et leurs caractéristiques En nommant les espaces types En favorisant la mixité de groupes (filles/garçons) En respectant les autres et les règles de vie collective En invitant a l'enfant de vivre des instant autres qui font son quotidien En soutenant l'enfant dans l'acquisition de ces nouvelles connaissances tel que le chants, jeux de rôles, spectacles de marionnettes... En éveillant la curiosité de l'enfant et son intérêt pour la découverte</p>	<p>Parcours banalisé dans la structure d'accueil Se repérer dans les espaces types du centre de loisirs (cantine, dortoir, toilettes, couloirs, ...) Questionner quotidiennement sur les différents lieux du site Développer l'autonomie par l'intermédiaire de situations dont les activités, les ateliers, les jeux ... Sorties pédagogiques Activités sportives (jeux de traditionnel, sports collectifs.) Initiation culturelle (musiques, théâtre, danses, contes...)</p>	<p>Commencent-ils à être autonome ? Se sont-ils repérés dans l'espace ? Ont-ils la capacité de se diriger vers les lieux indiqués ? Sont-ils curieux et demandeurs ? Peuvent-ils nommer les espaces ? Remarque-t-on les progrès ?</p>	<p>Réunion avec l'équipe d'animation Taux d'intéressement Taux de participation Communication Echanges avec les parents Observation individuelle Attention portée à l'enfant</p>